

le potentiel géothermique wallon

Session : 2012-2013

Année : 2013

N° : 317 (2012-2013) 1

Question écrite du 28/02/2013

de FOURNY Dimitri

à NOLLET Jean-Marc, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique

Depuis quelques années désormais, nous avons eu l'occasion de suivre avec intérêt les informations que Monsieur le Ministre a pu nous fournir sur les études et les projets pilotes en matière de géothermie profonde, mais aussi de nous réjouir sur les résultats optimistes qui ont pu en être retirés.

S'il s'avère que la Wallonie possède bel et bien un potentiel important en géothermie profonde, cela sera indéniablement un atout pour atteindre un objectif ambitieux en matière de production d'énergies renouvelables. Non seulement la géothermie permet d'alimenter des réseaux de chaleur, mais le projet géothermique plus novateur porté par la société Earth Solution vise quant à lui à produire de l'électricité. La capacité de production d'une unité comme celle en projet actuellement dans le Hainaut équivaut à un parc éolien de taille moyenne, soit un potentiel de 54 Gwh par an, ce qui n'est pas négligeable. En outre, cette production électrique a de nombreux avantages dont notamment le fait d'avoir un caractère continu. Elle pourrait ainsi se marier parfaitement avec d'autres sources à caractère intermittent comme l'éolien et le solaire.

J'aimerais aujourd'hui savoir si le rapport final de l'Université de Mons, chargée d'analyser les relevés déjà effectués, a pu être finalisé. Un point de chute idéal a-t-il pu être défini pour entamer la phase du forage du projet destiné à la production d'électricité ? Une date pour le lancement de ce forage a-t-elle été fixée ? Celle-ci marquera sans aucun doute un moment clé dans l'histoire de la géothermie profonde.

Nous savons qu'un soutien à hauteur de 600.000 euros avait été accordé pour l'étude de ce deuxième projet pilote. Y a-t-il une volonté dans le chef de Monsieur le Ministre d'augmenter le soutien wallon pour soutenir également la phase de forage, relativement onéreuse ?

Aussi, Monsieur le Ministre a-t-il eu des contacts avec son homologue de la Communauté flamande au sujet des résultats du projet qui a été lancé dans la région d'Anvers ?

Pour finir, a-t-il la volonté d'aboutir à un cadre législatif clair en la matière avant la fin de la législature et, si oui, dans quel délai ? Y a-t-il des avancées à ce jour ?

Réponse du 08/03/2013

de NOLLET Jean-Marc

Lors du dernier comité technique, les données issues du rapport géologique et géophysique final de l'Université de Mons ont pu être croisées avec les données économiques fournies par Earth Solutions afin de déterminer la cible la plus appropriée pour un premier forage.

Pas plus que je ne pouvais précédemment dévoiler les positions des sites les plus intéressants, je ne peux en dire davantage sur cette cible, car la divulgation de cette information risque de générer un effet de spéculation purement financier et de mettre en péril le devenir du projet Earth Solutions.

Il est certain qu'un cadre juridique clair lèvera ce genre de problème pour l'avenir.

La mise en place de ce cadre adapté relevant de plusieurs Directions et touchant des textes juridiques complexes et différents dans leur approche comme le Code Minier et le Code de l'Environnement, le travail est malheureusement long.

L'accélérer risque de conduire à des oublis ayant des conséquences graves pour les futurs porteurs de projet. Je demande donc à l'honorable membre de convenir qu'il est nécessaire de laisser le temps à l'administration pour mener sa refonte à bien.

En ce qui me concerne, il est évident que l'investissement réalisé par la Wallonie pour la première phase de prospection géophysique doit se prolonger d'une deuxième phase de forage dès lors que les résultats de la prospection sont encourageants. Cette seconde phase est décisive puisque c'est elle qui mènera vers un projet d'exploitation concret. C'est pourquoi, pour autant qu'Earth Solutions me

présente un business plan détaillé avec des partenaires industriels solides, je défendrai la phase 2 au gouvernement et rechercherai, pour ce faire, les moyens financiers nécessaires et adéquats, dans la limite des moyens disponibles.